



## BULLETIN MUNICIPAL

☎ 01 34 74 13 31 - [mairie-mezy@wanadoo.fr](mailto:mairie-mezy@wanadoo.fr)  
Juillet 2024 - n° 32

### FIN DU RAMASSAGE DU VERRE ET RAPPEL SUR LE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Vous avez probablement remarqué la présence de bacs de récupération de verre disséminés ici et là dans notre commune.

Comme nous l'avons déjà mentionné précédemment, le ramassage du verre à domicile cessera en novembre prochain. Pour évaluer le positionnement optimal de ces bacs, nous avons d'abord choisi des emplacements stratégiques en favorisant les entrées et sorties du village. Cela permet aux habitants de passer devant un bac sans avoir à faire de grands détours.

Ces bacs sont équipés d'un système de capteurs qui alerte automatiquement la société de collecte lorsque le niveau de remplissage atteint une certaine limite. Ainsi, cela devrait réduire les passages inutiles des camions de collecte et éviter que les bacs ne débordent.

Dans le même registre, nous vous rappelons que le ramassage des encombrants aura lieu le 29 juillet. Ce sera le dernier passage ; après cette date, il vous faudra apporter vos encombrants à la déchèterie la plus proche.

Alternativement, vous pouvez demander à votre magasin de reprendre vos anciens meubles ou électroménagers lors de l'achat de nouveaux articles.

Nous comptons sur votre collaboration pour maintenir notre commune propre et respectueuse de l'environnement. Merci de votre compréhension et de votre participation active.



## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2024

### Adhésion de la Commune de Crespières au Syndicat Intercommunal Handi Val de Seine

Les membres du conseil municipal se prononcent favorablement sur la demande d'adhésion de la Commune de Crespières au syndicat Intercommunal Handi Val de Seine.

### Demande de subvention au Conseil Départemental des Yvelines pour la restauration du tableau l'Ascension de l'église Saint-Germain-de-Paris

Le conseil municipal a voté favorablement le 13 novembre 2023 pour la restauration du tableau l'Ascension entreposé à l'église et pour la demande de subvention associée. La délibération est modifiée pour inscrire le montant définitif, indiquer le prestataire retenu par le Conseil Départemental suite à un appel d'offres et décaler la dépense sur le budget 2025. Le montant de la restauration, subventionné à 65 % par le conseil départemental, s'élève à 22 639,22 € TTC.

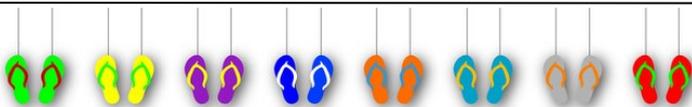
### Dérogation pour l'organisation du temps scolaire à 4 jours par semaine

La Commune bénéficie d'une dérogation pour l'organisation du temps scolaire à 4 jours par semaine jusqu'au 31 août 2024. Le conseil municipal se prononce sur sa reconduction pour une nouvelle période de trois ans.

### Motion d'opposition au projet de la ligne Nouvelle Paris-Normandie

La Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise s'oppose au projet de la ligne Nouvelle Paris-Normandie et propose à ses communes membres d'adopter une motion pour appuyer cette décision. Le conseil municipal se prononce majoritairement pour cette motion d'opposition, une partie de ses membres s'étant cependant abstenue ou ayant voté contre.

**Prochain conseil municipal : lundi 2 septembre 2024**



LE MAIRE AINSI QUE LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS SOUHAITENT...

**BONNES  
VACANCES**



# Calendrier

Site internet : [mairie-mezy.fr](http://mairie-mezy.fr)

JUILLET

Dimanche 14 Feu d'artifice - Stade de Mézy - 23 h



## LOCATION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES EN MAIRIE...

2 vélos à assistance électrique sont proposés à la location

- ▶ 10 € la journée (9h00 à 17h00)
- ▶ 50 € la semaine (du lundi 9h00 au vendredi 17h00)
- ▶ 20 € le week-end (du vendredi 17h00 au lundi matin 9h00)

Chèque de caution - 700 €

## ETAT-CIVIL

### Naissances :

Le 22/03 Esteban **Rollet Dos Santos** à Poissy  
Le 10/05 Elya **Brenner** à Mantes-la-Jolie  
Le 12/06 Mila **Valentim Da Cruz** à Poissy

### Décès :

Le 12/04 Gratielle **Duchât** à Mézy  
Le 3/06 Serge **Devoti** à Meulan  
Le 15/06 Claude **Cras** à Mézy

### Mariages :

Le 1/06 Sandrine **Bodelin** et Emmanuel **Vigne**  
Le 1/06 Magalie **Simao** et Stephen **Fourmont**  
Le 7/06 Alice **Anckner** et Tugdual **Fauche**  
Le 19/06 Mathilde **Bourneuf** et Kévin **Jaouen**

## BÉNÉFICIEZ DE L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES !

### COMMENT S'INSCRIRE À L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV) ?

#### ▶ SUR INTERNET

Vous partez **bientôt en vacances** ? Afin d'éviter les  **cambriolages**, vous pouvez vous inscrire à l'**opération tranquillité vacances**.

Les services de **police** se chargent alors de **surveiller votre logement**.

Des **patrouilles** sont organisées pour passer aux abords de votre domicile.

Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...).

Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service sur internet ou vous rendre en commissariat de police.

#### ▶ SUR PLACE

Votre logement est surveillé par les services de police ou les brigades de gendarmerie selon le lieu où il se trouve.

Vous allez faire la démarche au commissariat de police.

Vous devez apporter les documents suivants :

- > Justificatif d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...)
- > Justificatif de domicile (quittance de loyer, facture d'électricité, dernier avis d'imposition...)

## TRANSPORT SCOLAIRE



Les inscriptions pour l'année scolaire 2024-2025 sont ouvertes. Vous pouvez vous connecter sur le site internet de la mairie : Rubrique : « scolarité - transport scolaire »

# FEU D'ARTIFICE

# DIMANCHE 14 JUILLET 2024

# STADE DE MEZY - 23H